

Informe et défend les locataires INOLYA

Site CSF/Calvados : www.lacsf14

Locataires, par vos loyers, vous êtes les premiers financeurs des HLM.

ELECTIONS 2022

Nous remercions les locataires qui ont voté pour la liste CSF.

De nouveau un élu CSF vous représente, comme pour les années passées, au Conseil-d' Administration d'INOLYA.

Les militants de La CSF présents sur la liste sont des bénévoles. Ils sont présents dans différentes rencontres avec votre bailleur pour défendre au plus près les problèmes que vous rencontrez dans vos logements.

Ils vous aident à vous informer, à vous regrouper et vous soutiennent lors de vos litiges avec votre bailleur.

Augmentation des loyers

La CSF a voté contre l'augmentation des loyers de 3,5 %. Cette augmentation va fragiliser encore plus de familles en cette période d'inflation, sans oublier aussi l'impact sur le coût de l'alimentation et de tous les biens nécessaires au quotidien !

Comment joindre la CSF :

Augmentation des charges

Les charges aussi vont augmenter en raison de la revalorisation du prix des énergies !

Ce qu'il faut savoir :

En novembre 2022 une Charte Nationale a été signée par les bailleurs sociaux et les Associations représentatives des locataires dont La CSF, dans laquelle :

Les bailleurs sociaux s'engagent à :

« Renforcer l'accompagnement des locataires en difficultés.

N'enclencher aucune poursuite judiciaire notamment en vue d'une expulsion d'un ménage en bonne foi dont la défaillance reposerait directement sur l'impact de la hausse des charges locatives suite à une forte augmentation des coûts de l'énergie.

Orienter les locataires vers toute aide possible à laquelle ils seraient éligibles. »

N'hésitez pas à contacter votre bailleur.

Et à faire appel à La CSF si besoin.

Isolation des logements

La CSF insiste sur le besoin d'isolation de certains logements considérés « comme des passoires thermiques » afin de limiter l'impact du coût du chauffage.

BAYEUX : local aux Poiriers, escalier 2, appart. 121. Permanences :

Le 4^{ème} mardi de chaque mois de 18h à 19h30 (sauf juillet, août et décembre).

CAEN : 9 Rue docteur Vincent – Tél. : 02.31.86.41.74 (répondeur). Mail : udcsf14@la-csf.org.

Permanences (sauf pendant les vacances scolaires) :

Téléphoniques : les mardis et vendredis de 9h à 13h. Sur rendez-vous les mardis.

Rue Vincent : le lundi de 9h à 13h et le jeudi de 14h à 17h (sauf vacances scolaires).

Au Chemin-Vert, le 2^{ème} mardi du mois de 14h15 à 16h15 au Centre-Socio-Culturel CAF, rue Molière.

A la Folie-Couvrechef, le 3^{ème} jeudi du mois de 10h à 12h au COFFEE BAR PMU rue des Boutiques.

HEROUVILLE-SAINT-CLAIR : 1018, quartier du Grand Parc – Tél. : 07 83 49 01 31 (laisser un message).

Mail : csf.herouville@gmail.com – Permanences :

Les 1^{ers} et 3^{èmes} mardi de chaque mois de 17h à 18h30, 1018 Grand-Parc (sauf juillet et août).

Le 4^{ème} vendredi du mois de 18h30 à 20h, 403 boulevard du Val, rez-de-chaussée (sauf juillet et août).

Le 3^{ème} lundi du mois de 17h à 18h30, salle du Mille-club de Montmorency (sauf juillet et août).

MONDEVILLE : Espace LETELLIER, rue du 19 mars 1962. Tél. : 07 84 83 05 17 (répondeur).

Permanences : le 2^{ème} vendredi du mois de 14h à 17h.

CONDE-EN-NORMANDIE : 44 avenue Ch. De Gaulle, appart 296 – Tél. : 02.31.69.68.47 (répondeur).

Mail : conde.csf@orange.fr – Permanences : les jeudis de 17h30 à 19h (sauf vacances scolaires).

Et les mardis de 13h30h à 15h30 sur rendez-vous.

VIRE : Salle des Piliers, 2 avenue Pompidou : le 1^{er} vendredi du mois de 14h à 16h. (Sauf Août).